



L'HONORABLE M. HECTOR FABRE



FABRE est spirituel à la façon de Rinaw, bon à la manière de Jean de la Fontaine et politique dans le genre de... Fabre. Il a tout vu, tout touché, tout connu. Les sciences administratives, l'économie sociale, les lettres, le journalisme, la diplomatie n'ont plus de secret pour lui, et pourtant au milieu de toutes ses polémiques, de ses luttes électorales,

de ses transformations opportunistes, de ses voyages, de ses travaux littéraires, il est toujours resté affable, aimable, fascinateur. C'est un charmeur. Il a le secret de dire. Il cotoye le sarcasme sans paraître y toucher : il tient son auditoire sous sa phrase magnétique et tout en lardant son adversaire, il le désarme et se réconcilie avec lui après l'avoir fait bien rire. Fabre qui devrait avoir tant d'ennemis, n'a plus que des amis. Faites en autant, ami lecteur, et vous coulerez une existence heureuse.

Louis Hector Fabre est né à Montréal le 9 août 1834. Il fit ses cours classiques aux collèges de l'Assomption, de Saint-Hyacinthe, de Saint-Sulpice, et étudia le droit sous la direction de son beau-frère, sir George Etienne Cartier. Inscrit sur le tableau des avocats en 1856 il fit partie de la raison sociale de Fabre, Le Sage et Jetté. Mais la jurisprudence l'impressionnait peu. Pothier, Demolombe, et *tutti quanti* le laisèrent froid. Le journalisme l'attirait, et peu de temps après il quittait une profession qui a permis à l'honorable M. Jetté de devenir un de nos plus illustres magistrats, et à M. Le Sage un de nos meilleurs officiers publics.

Cette partie de la vie de Fabre lui a laissé un joyeux souvenir, qu'il va nous rappeler lui-même.

« Je vous ai promis de vous raconter comment j'avais plaidé ma première cause, ou plutôt comment je ne l'avais pas plaidée.

« Il n'y a rien au monde de plus désert qu'un bureau sans clerc, et de plus désœuvré qu'un avocat sans clients. Or, je n'avais point de clients et j'étais mon propre clerc. Presque tous les avocats ont connu cette époque critique et cependant joyeuse, ce bureau solitaire et cependant habité par les plus belles espérances.

« Mon bureau avait l'air d'une cave. Par la fenêtre, l'unique fenêtre, on voyait le bas du pantalon des passants, des clients qui passaient devant ma porte sans entrer. On y venait prendre le frais, l'été, dans ce bureau. Cela faisait l'effet de la campagne à ceux qui n'avaient pas la monnaie nécessaire pour traverser le fleuve, ou les jambes assez bonnes pour grimper sur les collines.

« De temps à autre, des confrères, qui n'avaient pas plus de clients que moi, venaient me demander si je n'en avais pas à leur prêter. Ils prétendaient à la gloire pour seul honoraire, et se déclaraient prêts à payer les frais des procès qu'on leur confierait. Ne faut-il pas apprendre à ses propres dépens à perdre une cause, si l'on veut ensuite mettre ce talent précieux au service des autres ?

« Un jour, cependant, je vis entrer un de mes amis, tout rayonnant.

« — J'ai une cause, dit-il ; partageons-la.

« Je lui serrai la main avec émotion.

« — La cause est bonne, reprit-il, mais entourée de circonstances assez difficiles à démêler pour jeter quelque lustre sur celui qui la gagnera. Seulement, je manque d'assurance et je tremble d'avance à dire d'une voix tonnante : *Messieurs les jurés !* de préparer la cause, veux-tu la plaider, et nous partagerons les honoraires ?

« — Comment donc !

« Mon confrère me raconta ensuite en quelques mots ce dont il s'agissait. Notre client était accusé d'avoir volé un cheval. Circonstance atténuante, ou plutôt point capital de la défense : on n'aurait point retrouvé le coursier sans lui. Le noble animal avait pris la clef des champs, et, après une promenade prolongée assez tard dans la nuit, était allé se réfugier dans l'écurie d'un parent de l'accusé, sans avertir personne. Y avait-il là de quoi faire condamner un homme ? Ne devait-on pas plutôt admirer l'instinct de ce cheval, qui, au lieu de rentrer tout simplement chez son maître après une escapade, avait été fuir la nuit sous un abri où l'attendait l'impunité ?

« L'affaire me parut superbe.

« — Peut-être, me dit mon collègue dans la défense, peut-être serait-il bon d'aller voir l'accusé, moi pour recueillir de nouveaux éclaircissements sur l'affaire, toi pour puiser un redoublement d'éloquence dans l'aspect d'un innocent persécuté.

« Le fin mot de la chose, c'est que mon collègue avait une belle sur le chemin de la prison et qu'il désirait passer sous ses fenêtres dans l'espoir d'apercevoir sa prune noire.

« L'entrevue avec l'accusé n'offrit rien de palpitant. Le fait est qu'il n'avait pas l'air d'un jeune homme destiné à commettre de gros méfaits, nonobstant le cheval qui l'avait conduit en prison.

« Nous nous séparâmes en nous disant :

« — Nous le sauverons.

« Le lendemain, X... consacra sa journée à étudier les témoignages et moi à préparer ma harangue. En nous retrouvant le soir, nous eûmes la même pensée, la même exclamation :

« — C'est un grand coupable !

« — Mais nous le sauverons.

« L'examen et les réflexions des jours suivants fortifièrent cette conviction, sans ébranler notre résolution.

« Il nous paraissait évident que nous avions sous nos soins un adroit coquin. Nous éprouvions bien par avance quelques remords de le ravir au glaive de la justice, mais ce scrupule devait-il aller jusqu'à nous faire perdre notre première cause ?

« — Nous le sauverons ! s'écria mon collègue.

« — Nous le sauverons ! répondis-je en chœur.

« Nous attendions avec hâte le jour du procès. Le grand jury tardait bien, au gré de nos désirs, à faire son rapport. Enfin il le fit. Nous étions en Cour, mon collègue et moi, pour demander à ce que le procès fût fini le plus tôt possible.

« La preuve contre notre client était si peu concluante, son innocence apparut avec tant d'éclat aux yeux du grand jury, qu'il fût renvoyé immédiatement des fins de la plainte.

« Le géolier lui fit même des excuses de l'avoir si longtemps retenu en prison et lui en ouvrit les portes à deux battants.

« Le coup qui brisait les chaînes de l'accusé fut rude pour ses défenseurs dont cet acquittement prématuré étouffait l'éloquence. Mon collègue surtout, qui ne devait pas parler, mais qui maintenait regretta l'occasion perdue, mon collègue était consterné.

« — Nous l'aurions sauvé ! me dit-il, en sortant du tribunal.

« — En es-tu bien sûr ? lui dis-je. Quant à moi, j'estime qu'il a agi prudemment en se faisant acquitter par le grand jury. Il se serait peut-être noyé avec nous.

« Cet incident décida de ma vocation. Il n'y avait pas à en douter, je ne savais distinguer un innocent d'un coupable. Le flair juridique me manquait. Sur l'heure, je donnai ma robe à un pauvre garçon qui venait de se faire admettre au barreau, faute de mieux, et qui, depuis, est sournoisement passé huissier dans un autre district.

« Voilà pourquoi, moi, de mon côté, d'avocat je suis devenu journaliste, pour vous servir.

Fabre fit ses débuts dans l'*Ordre*, puis, de 1862 à 1866, il rédigea le *Canadien*. Sa plume incisive, nerveuse, allant droit au but révolutionnaire les traditions du journalisme en ce pays. Sa réputation s'établit sûrement et les abonnés tinrent à le prouver en se présentant à la caisse plus souvent que d'ordinaire. Le 13 mai 1867, Fabre fonda l'*Événement*. Ce jour-là lui naissait son fils Paul,

et ce fut l'enfant qui donna le nom du nouveau journal. Cette feuille fit sensation. Reliez le premier numéro de l'*Événement*, vous constaterez que tout est fait de la main de Fabre. C'est lui qui a écrit le premier Québec, parlé de la politique nationale, fait la chronique, compilé les faits divers, les petits événements du jour, la partie commerciale, rédigé les annonces, et chose inouïe dans nos annales, signé le feuilleton, nouvelle charmante, intitulée : *La chasse aux dots*.

Le bureau de l'*Événement* était destiné bientôt à recevoir toute une pléiade d'hommes intelligents, d'érudits et de travailleurs. Là se rencontrèrent Oscar Dunn, Gérin, Provencher, Dansereau, Châtelet, Mercier, Fontaine, Langelier, Lucien Turcotte, Roy, DeCelles, Marmette, Buteau Turcotte, et bien d'autres encore. L'état-major du journal se composait du spirituel et regretté Achintre, de Nazaire Levasseur, le causeur charmant et l'intrépide musicien, de Marcotte, cet excellent caissier qui avait toujours cinq francs à la disposition des malheureux affligés par une *fin de mois*, et de Lewy-Peccio qui, tout en faisant l'aumône en ville, représentait si dignement la Garonne sur les bords du Saint-Laurent.

Pour arriver au bureau du journal, il fallait escalader l'escalier du casse-cou de la Montagne, et entrer dans une vieilleasure qui datait du temps des Français. Le lieu de réunion était tout à fait en haut. Là, au milieu des pipes, des encriers, des ciseaux, des vieux journaux, siégeait la direction. Dieu seul sait l'esprit qui s'est éparpillé là, entre ces quatre murs poudreux. C'est à l'*Événement* que je fus le témoin d'une scène navrante qui me suivra pendant toute ma vie.

Ce soir-là, c'était un samedi soir, le vent soufflait en tempête. Le nord-est passait sur Québec en poussant ses hurlements de désespéré. On entendait qu'il portait en lui toutes les plaintes des noyés du golfe Saint-Laurent et qu'il venait les déposer sur les remparts du vieux Québec. Pourtant, les bureaux de l'*Événement* étaient restés ouverts. Une foule énorme, silencieuse, les encombra et faisait queue à la porte. J'en faisais partie. Les uns étaient consternés et comme foudroyés dans leur plus chère affection. Les autres riaient aux éclats de la naïveté de ceux qui ajoutaient foi à la dépêche du roi Guillaume. Or, on était au 1er septembre 1870, et le télégraphe venait d'annoncer l'écrasement de la France. Tous attendaient anxieusement la publication des dépêches, partagés entre une conviction poignante et un espoir chimérique, lorsque tout à coup la foule s'ouvrit avec respect pour laisser passage à M. Gautier, consul général de France en Canada. A l'instant, le silence se fit : tous les regards se portèrent sur lui. A son attitude, grave, émue, à cet air auquel on ne se trompe pas et qui révèle un cœur brisé, la certitude se fit dans tous les esprits et tous les yeux se mouillèrent de larmes. On resta longtemps, pleurant en silence, entourant le représentant de la France de la sympathie la plus vive, du respect le plus profond.

Nous n'avons jamais vu pareil recueillement, semblable douleur. La France vaincue a dû recevoir des témoignages plus retentissants, mais jamais elle n'a eu de témoignage de plus sincère affection. Notre propre patrie écrasée, notre propre sol dévasté n'aurait pas causé à nos âmes une souffrance plus cruelle, arraché à nos poitrines un sanglot plus déchirant. C'est que, voyez-vous, le peuple canadien tient encore à la France par toutes les fibres de son cœur.

La défaite fut annoncée en ces termes par Fabre, dans l'*Événement* :

« La vieille France a été vaincue par la Prusse nouvelle, c'est-à-dire par la science, par le progrès appliqués par la guerre. Elle qui a si souvent devancé les autres nations, que tant de fois leur a montré la voie, elle s'est laissée surprendre. Se reposant sur son génie qui lui rend tout facile, sur sa valeur qui met tous les prodiges à sa portée, elle a méprisé les forces qui ont changé la face du monde, sans lesquelles les peuples ne peuvent plus rien, et qui ont rendu les héros inutiles.

« Eclairée par cette brusque catastrophe, la France nouvelle va mesurer la profondeur de l'abîme à laquelle elle échappe. Avec cette sorte d'intuition merveilleuse qu'on lui connaît, elle va